



# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol 25, N° 18

### VISITE DE M. SHARP EN EUROPE

6 mai 1970

*Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, est rentré récemment d'une visite officielle en France et en Allemagne de l'Ouest.*

*A Paris M. Sharp s'est entretenu avec le ministre français des Affaires étrangères, des relations bilatérales entre la France et le Canada; il a aussi inauguré le Centre culturel canadien. A Bonn il a rendu la visite qu'a effectuée l'an dernier au Canada M. Willy Brandt, chancelier actuel de la République fédérale d'Allemagne.*

*Voici le texte du bref compte rendu que M. Sharp a fait le 9 avril, à la Chambre des communes, de ses visites à Paris et à Bonn:*

...Notre nouveau Centre culturel, à Paris, sera utile aux Canadiens qui se trouvent en France, tout particulièrement aux étudiants, et il fournira aux Français des renseignements sur le Canada en reflé-

tant notre caractère bilingue et biculturel et les nombreux éléments qui composent la réalité canadienne. Le directeur du Centre est M. Guy Viau, qui était directeur adjoint de la Galerie nationale avant d'assumer ses nouvelles fonctions. M. Viau est particulièrement bien qualifié pour occuper ce poste et je suis sûr que, sous sa direction, le Centre établira de nouveaux liens entre le Canada et la France.

Le représentant du Gouvernement français aux cérémonies d'ouverture, M. Léo Hamon, a particulièrement bien décrit l'intérêt que portent le Gouvernement et le peuple français envers le nouveau Centre et envers le Canada, point de rencontre de deux grandes cultures:

"C'est ainsi, a-t-il dit, l'imbrication et la juxtaposition de ces deux cultures qui donnent à votre pays la spécificité qui est la sienne. En ce Centre, vous représenterez ainsi toute l'originalité et la richesse d'un pays qui, dans le Nouveau Monde, entend demeurer lui-même, nonobstant la masse et la puissance de son voisin méridional, d'un pays qui ne peut demeurer lui-même qu'en préservant sa diversité."

#### SOMMAIRE

Visite de M. Sharp en Europe .....	1
Pollution du bord des routes .....	2
Convention Canada-Jamaïque sur l'impôt...	2
Programmes d'échanges des Forces	
aériennes de l'OTAN .....	3
Enquête sur la jeunesse errante .....	3
Subvention à la Coopérative du film.....	4
Une nouvelle variété de roses .....	5
Les "Bourses en sciences 1967" .....	5
Deux médailles offertes au Musée de	
Guerre .....	5
Le poisson du lac Érié peut être vendu.....	6
Formation d'un Gouvernement des	
T. N.-O. ....	6
Secours aux affamés .....	7
Session d'urgence de l'OACI.....	7
Programme de travail saisonnier.....	7
Officiers italiens en stage de formation....	8
L'Armée s'entraîne dans le Nord.....	8
Naissances, mariages et décès.....	8

#### RELATIONS CANADA-FRANCE

A Paris, je me suis entretenu avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Maurice Schumann. Nous avons parlé surtout de nos relations bilatérales et, ce que j'ai trouvé, quant à moi, de plus important, c'est la déclaration catégorique de M. Schumann selon laquelle le Gouvernement français n'a absolument aucune intention de s'ingérer dans les affaires intérieures du Canada. S'il n'y a pas d'équivoque entre nous à ce sujet, et j'espère qu'il n'y en aura pas, il sera plus facile de régler nos problèmes à l'avenir.

J'ai expliqué à M. Schumann ce que je considère comme les trois éléments fondamentaux sur lesquels doivent se fonder les bonnes relations entre la France et le Canada: premièrement, que la coopération entre la France et le Québec, à laquelle nous attachons une importance primordiale, doit se faire en consultation avec le Gouvernement canadien; deuxièmement, que la coopération entre la France et le

Canada doit présenter un caractère pratique et ne pas se limiter à des déclarations de bonnes intentions; troisièmement, que la France doit éviter de prendre des positions contraires à la Constitution canadienne.

J'ai l'impression que cet échange franc a posé les bases qui permettront d'éviter à l'avenir quelques-uns des incidents qui ont causé des tensions et des frictions inutiles entre nous dans le passé.

#### RELATIONS CANADA-RFA

A Bonn, j'avais pour objectif d'établir une meilleure compréhension mutuelle de nos politiques respectives sur les problèmes internationaux d'un intérêt commun, et d'ouvrir la voie à une coopération bilatérale plus poussée entre nos deux pays.

J'ai eu de la part du ministre allemand des Affaires étrangères, M. Walter Scheel, un rapport de première main sur les efforts que poursuit le Gouvernement fédéral dans le but d'améliorer ses relations avec ses voisins de l'Est et de réaliser une communauté mieux intégrée dans l'Ouest de l'Europe, efforts qui constituent naturellement une très grande part des préoccupations allemandes de l'heure. J'ai exprimé à mes hôtes l'admiration qu'éprouve le Gouvernement canadien pour le courage, l'imagination et le réalisme dont le Gouvernement fédéral fait preuve dans ces démarches.

Les Allemands ont montré qu'ils apprécient la compréhension et l'appui du Canada. Ils ont également souligné qu'ils attachent une grande importance au maintien d'un rôle actif de la part du Canada dans les efforts tant de défense que de détente de l'OTAN. J'ai rappelé, pour ma part, que le Canada tient à ses relations avec l'Europe, non seulement au point de vue de la sécurité mais aussi comme moyen de diversifier nos relations extérieures.

J'ai discuté avec plusieurs membres du Gouvernement fédéral allemand des moyens de renforcer la coopération fonctionnelle entre nos deux pays, particulièrement dans les secteurs de la science et de la technique, où, des deux côtés, nous avons quelque chose à donner et quelque chose à recevoir au cours d'échanges plus nombreux et plus suivis. Nous sommes convenus de procéder de façon pragmatique à l'inventaire des secteurs particuliers où la perspective de semblables échanges est la plus prometteuse. J'espère qu'il sera possible d'envoyer une mission en République fédérale allemande plus tard cette année pour donner suite à ces initiatives de façon plus détaillée.

J'ai profité de ces visites pour faire savoir aux Gouvernements de la France et de l'Allemagne fédérale que le Gouvernement canadien s'inquiète des répercussions de certains aspects de la politique commerciale et de la politique agricole de la CEE, particulièrement en ce qui concerne la production et le commerce des céréales. Nous désirons avoir davantage de consultations avec la CEE sur ces questions, de façon à ce que la coopération transatlantique à laquelle nous attachons une si grande importance s'en trouve raffermie plutôt qu'affaiblie.

#### POLLUTION DU BORD DES ROUTES

Les cultivateurs pourraient combattre la pollution du bord des routes, causée par le plomb provenant des voitures, des camions et des autobus, au moyen d'apports d'engrais, de chaux et de matière organique.

Les scientifiques du ministère de l'Agriculture du Canada ont confirmé les rapports de recherches précédentes établissant que les gaz d'échappement des automobiles, des camions et des autobus polluent le sol sur le bord des routes par leurs résidus considérables de plomb. Ils ont aussi trouvé que les plantes sur le bord des routes peuvent absorber une partie de ce plomb, parfois même en des quantités excessives.

Toutefois les chercheurs sont d'avis que cette absorption de plomb peut être réduite en recourant aux moyens suivants: a) en élevant le pH du sol pour le rendre moins acide (par l'épandage de chaux); b) en appliquant des phosphates qui lient le plomb en des produits composés non dangereux que les plantes ne peuvent pas absorber; c) en ajoutant au sol des matières organiques qui lient aussi le plomb à des matières inutilisables.

Les expériences ont été effectuées par MM. A.J. MacLean, R.L. Halstead et B.J. Finn, de l'institut de recherches sur les sols; ils ont échantillonné les plantes des sols qui se trouvent sur les côtes est et ouest de certaines rues à circulation intense dans la ville d'Ottawa, et ont constaté que la teneur en plomb des plantes comme du sol était d'autant plus élevée qu'ils se trouvaient plus près de la route. d'autres chercheurs ont signalé que la concentration en plomb était plus élevée dans les plantes et les sols urbains que dans ceux des campagnes.

#### CONVENTION CANADA-JAMAÏQUE SUR L'IMPÔT

Le ministre des Finances, M. E.J. Benson a annoncé que le Canada et la Jamaïque négocieront l'établissement d'une convention restreinte relative à l'impôt sur le revenu.

La convention se limitera à l'imposition des dividendes, des profits des succursales et des gains non répartis.

Les négociations avec la Jamaïque, en vue d'en arriver à une convention globale relative à l'impôt sur le revenu, ont débuté peu de temps après la Conférence du Commonwealth (Canada-Antilles) de 1966. Ces négociations ont été interrompues après la publication, au début de 1967, du rapport de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité et ce, conformément à la décision prise par le Gouvernement canadien ne pas conclure de nouvelles conventions globales ni de réviser celles qui existaient déjà, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, tant que le programme de réforme fiscale ne serait pas plus avancé. La convention restreinte a pour objet de tenir compte des modifications apportées à la législation de la Jamaïque en ce qui a trait à l'imposition des profits des sociétés, et à la distribution de ces profits.

## PROGRAMME D'ÉCHANGES DES FORCES AÉRIENNES DE L'OTAN

Des aviateurs canadiens auront cet été la chance de se familiariser avec toute une gamme de paysages, depuis les fermes danoises jusqu'aux minarets de Turquie, du fait que leurs unités participeront au programme annuel d'échanges d'escadrilles des Forces alliées d'Europe centrale (AFCENT).

Ce programme consiste, comme son nom l'indique, en un échange d'escadrilles volantes entre les diverses aviations militaires de l'OTAN. Cette activité donnera aux aviateurs et à leurs équipes au sol l'occasion de comparer leurs techniques et leurs méthodes de travail avec celles de leurs collègues de l'OTAN, et aussi l'occasion de procéder à des opérations depuis des bases qui ne leur sont pas familières.

Les échanges se font dans les deux sens. Alors que des escadrilles canadiennes se rendront dans d'autres pays, des représentants de ces mêmes pays stationneront dans les bases canadiennes. Ainsi, alors que l'Escadrille 422 de la 4e Escadre sera à Araxos, en Grèce, l'Escadrille 336 de l'Aviation royale hellénique aura pour base la 4e Escadre à Baden-Solingen, en Allemagne. Diverses escadrilles canadiennes changeront de bases avec leurs contreparties italiennes, danoises, turques et grecques. Les escadrilles seront déployées, au nord, depuis Karup, au Danemark, jusqu'à Murted, en Turquie, dans le sud.

Malgré la vaste étendue de leurs opérations, il est un problème qui ne se posera pas, celui de la langue. Vu que l'anglais est la langue internationale de l'air, les aviateurs canadiens n'auront pas à devenir multilingues pour pouvoir opérer à partir de différents pays.

## L'ENQUÊTE SUR LA "JEUNESSE ERRANTE"

L'enquête à l'échelle nationale sur la "jeunesse errante" effectuée par le Conseil canadien du Bien-être au cours de l'été 1969, a révélé la présence de problèmes pressants, de graves lacunes dans les services, et d'inquiétantes vues communautaires à l'égard des jeunes errants, questions auxquelles il faut remédier sans retard, avant le début de l'exode d'été. Plus que jamais jusqu'ici les jeunes iront à l'aventure sur les grands chemins, le Conseil en est convaincu.

Le Conseil a publié en mars à Ottawa un Rapport de 147 pages renfermant les conclusions et les recommandations sur la question de la "jeunesse errante" telle qu'elle sévit d'un coin à l'autre du Canada.

L'enquête, selon M. Reuven C. Baetz, directeur général du Conseil, avait un double but: celui d'offrir un profil de la jeunesse errante et de ses besoins, et celui d'évaluer les diverses opinions nourries par la collectivité à l'endroit de ces jeunes gens.

Mr. Baetz décrit en ces termes les principaux points du Rapport: "La plupart des errants sont des jeunes gens ordinaires, en bonne santé et normalement adaptés à la vie, qui se lancent sur les grands chemins soit pour leurs vacances d'été, soit par goût de l'aventure, soit pour chercher du travail. Le Canada, cependant, manque de services et d'installations pour héberger ces jeunes gens. C'est pour cette raison que nos recommandations comprennent le besoin de prévoir des auberges pour héberger les jeunes, des services d'aide aux voyageurs, de meilleures possibilités d'emploi pour les étudiants, des foyers de jeunesse, et ainsi de suite. Cependant, nous sommes tout particulièrement préoccupés par ceux des jeunes errants qui manifestent un état d'esprit troublé, et dont certains errent depuis trois ans; par ceux qui restent sur les grands chemins quand les autres voyageurs d'été sont retournés à l'école ou à leurs emplois. Il s'agit là d'un plus petit groupement de jeunes gens gravement touchés, malades et souvent victimes des drogues. Nous espérons que notre Rapport contribuera de manière utile à provoquer une meilleure compréhension de leurs problèmes."

Les interviews ont été effectuées auprès d'un échantillonnage de 119 jeunes errants. Au nombre des villes où l'enquête a été menée, figurent Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Halifax, Sault-Ste-Marie, Thunder Bay, Edmonton, Calgary et d'autres centres comme le Parc national de Banff et tout endroit qui pourrait attirer les jeunes errants pour y séjourner au cours de leurs pérégrinations à travers le Canada. En plus des visites sur place faites à ces centres et des interviews personnelles menées auprès de quelque 140 agences, y compris les services d'été opérés par les jeunes et pour les jeunes, le Conseil a aussi recueilli des renseignements par correspondance d'autres villes telles que



Le capitaine canadien J.A. Cratchley (à gauche) en conversation avec le lieutenant H. Van Os, de l'Aviation royale néerlandaise.

Victoria, Regina, Sudbury, St. Catharines, London, Niagara Falls et Kingston.

#### LE MILIEU FAMILIAL

Les interviews ont été effectuées en collaboration avec les initiatives mises en oeuvre par les jeunes et pour les jeunes. Les interviewers ont été des jeunes gens et des jeunes filles qui s'identifient à "la scène des jeunes d'aujourd'hui".

Voici quelques-unes des constatations et des observations qu'on a pu faire:

Les jeunes gens interviewés appartiennent à des familles sensiblement plus nombreuses que ne l'est la moyenne générale des familles canadiennes. Les familles de cinq enfants et plus sont presque deux fois plus nombreuses dans cet échantillon que dans la population en général (26.2 pour cent en comparaison de 14 pour cent).

Plus de la moitié des pères des jeunes interviewés appartiennent aux catégories cadres, professions libérales et emplois techniques, comparativement à 23 pour cent dans la population en général. La jeunesse errante semblerait être un phénomène associé avant tout aux familles à revenu moyen et supérieur sans grande distinction entre jeunes hommes et jeunes filles.

Des différences frappantes apparaissent dans le cas du milieu familial des errants selon qu'il s'agit de jeunes hommes ou de jeunes filles. Huit pour cent des garçons viennent de familles où il n'y a qu'un parent au foyer; la proportion grimpe à 45 pour cent chez les jeunes filles.

Seulement 19 pour cent des jeunes interviewés avaient coupé tous les liens avec leurs familles. Plus de la moitié ont signalé qu'ils restaient en contact régulier avec leurs familles soit par correspondance, soit par téléphone, soit en leur rendant visite. On a eu une forte impression que nombre de parents acceptaient, s'ils ne l'approuvaient pas de tout coeur, la vie vagabonde de leurs enfants.

A l'exception de 12 jeunes qui n'avaient fréquenté que l'école primaire, ces jeunes gens avaient fréquenté ou fréquentaient encore l'université ou l'école secondaire. Dans la plupart des cas, ils avaient à l'égard de l'école une attitude critique sinon hostile. Environ la moitié d'entre eux ont avoué qu'ils avaient eu des embêtements à l'école. Dans leurs critiques les plus virulentes, ils ont décrit l'école comme étant assommante, destructrice de l'initiative, de la liberté, de l'esprit créateur, intransigeante, enrégimentée et autoritaire.

Cinquante-quatre pour cent étaient sur les routes depuis plus de six mois et plus de la moitié depuis au moins deux ans. La plupart des errants accomplis étaient des jeunes hommes de 18 ans ou plus, et 24 pour cent d'entre eux erraient depuis au moins trois ans.

#### LES RAISONS D'AVOIR PRIS LA ROUTE

Il semble y avoir trois grandes raisons pour lesquelles on prend la route: 1) pour fuir des problèmes

de famille (20.3 pour cent); 2) pour voir du pays, connaître l'aventure (28.2 pour cent); 3) pour acquérir une expérience nouvelle et la compréhension de soi-même, d'autrui et d'autres milieux (51.5 pour cent).

Les plus gros problèmes pour 47 de ces jeunes ont été les embêtements avec la police; c'est le logement pour 36, l'argent pour 23, l'emploi pour 16, la santé pour 9.

Quant aux moyens de subsistance, 73 des 119 jeunes ont mentionné le travail rémunérateur; 40, l'aide des amis; 34, le commerce de la drogue; 35, la mendicité; 23, des économies; 19, la famille; 14, l'assistance sociale; 11, le vol (chacun ayant mentionné un ou plusieurs moyens).

Cinquante-neuf pour cent ont dit jouir de la vie qu'ils menaient; 23.9 pour cent ont dit que cette vie n'était qu'en partie source de satisfaction et qu'elle avait ses inconvénients; 17 pour cent ont prétendu qu'elle n'était pas une vie souhaitable, qu'on y manquait de sécurité et qu'elle favorisait le cafard.

#### UTILISATION DE LA DROGUE

Tous les interviewés sauf trois ont affirmé avoir utilisé de la drogue et, dans la plupart des cas, ils ont commencé par la marijuana. Quelque 20 pour cent ont dit avoir fait l'essai de la drogue "forte". Environ une douzaine ont avoué avoir "poussé" la drogue. La moitié ont déclaré avoir commencé à utiliser la drogue entre 14 et 16 ans; deux ont dit avoir commencé à 11 ans et deux à 13 ans; les autres ont dit avoir commencé après l'âge de 16 ans. On a constaté toute une gamme d'attitudes chez les jeunes vis-à-vis de la drogue, à partir de "C'est formidable à condition qu'on s'en serve de façon intelligente et en connaissance de cause", jusqu'à la crainte de l'impureté des matières stupéfiantes elles-mêmes, de l'infection provenant de l'usage d'aiguilles et des répercussions sur la santé mentale.

#### SUBVENTION À LA COOPÉRATIVE DU FILM

La Coopérative du film canadien, un organisme nouvellement formé, vient d'obtenir une subvention de \$3,000 du Conseil des Arts du Canada. Cette subvention lui permettra de tirer des épreuves de films réalisés par des cinéastes canadiens indépendants, en vue d'en assurer la distribution.

La Coopérative du film canadien groupe trois organismes régionaux: la Coopérative des cinéastes indépendants de Montréal, le *Canadian Film-Makers Distribution Center*, à Toronto, et *Intermedia Film Co-op*, à Vancouver. La *London Cooperative* lui est affiliée.

L'objet principal de la Coopérative est de coordonner la distribution des films canadiens non commerciaux. Elle est en train d'établir à Montréal, Toronto et Vancouver des bureaux qui s'occuperont de la conservation, de l'entretien et de la location des films.

## UNE NOUVELLE VARIÉTÉ DE ROSES

C'est au printemps que les amateurs pourront se procurer les nouveaux rosiers *Martin Frobisher* que l'on doit à Mme Felicitas Svejda, améliorateur de plantes à la station de recherches du ministère de l'Agriculture, à Ottawa<sup>1</sup>.

La rose *Martin Frobisher* est une des rares variétés rustiques au Canada et la première d'une série de rosiers de ce type que Mme Svejda compte obtenir.

Depuis qu'elle a été créée, cette plante a fait l'objet d'essais par tout le Canada ainsi qu'à Milwaukee, Wisconsin, et à Palmer, en Alaska. Plusieurs pépiniéristes ont augmenté leurs stocks à un point tel qu'ils sont à même d'en fournir aux amateurs désireux d'en planter dès le mois de mai. Plusieurs autres espèrent pouvoir en vendre d'ici deux ans.

Les rapports émanant du nord de l'Ontario jusqu'en Alaska montrent que la *Martin Frobisher* réussit au delà de tous les espoirs que fondait Mme Svejda. Les arbustes sont si rustiques qu'il résistent sans protection dans des régions où peu de rosiers jusqu'ici survivaient aux rigueurs de l'hiver. De plus, les personnes qui en ont fait l'essai assurent que les arbustes sont vigoureux et sains et les fleurs extrêmement odorantes.

Le rosier fleurit de juin jusqu'aux premières gelées, produisant des fleurs roses doubles, de deux pouces de diamètre. Les fleurs présentent deux tons de rose, la base des pétales étant la plus foncée.

La ferme et la pépinière Washburn de Palmer, en Alaska, estiment que la rose *Martin Frobisher* est l'une des plus exceptionnelles qu'elles aient jamais cultivées et qu'elle a suscité énormément d'intérêt.



Le nouveau rosier *Martin Frobisher*.

Beaverlodge, qui est spécialisé dans la recherche agricole des régions septentrionales, plantera des rosiers *Martin Frobisher* jusqu'à Fort Vermilion, dans le nord de l'Alberta.

Des arbustes ont déjà été plantés dans le jardin botanique de Hamilton (Ontario), ainsi qu'à la place centrale de Mont-Royal (Québec).

<sup>1</sup>Voir aussi le B.H.C., vol. 23, N° 49, 4 déc. 1968, p. 5

## LES "BOURSES EN SCIENCES 1967"

Le Conseil national de recherches du Canada vient de décerner 49 nouvelles "Bourses en sciences 1967" pour l'année scolaire 1970-71.

Ces bourses soulignent le cinquantième anniversaire du programme des bourses du CNR, et le centenaire de la Confédération canadienne. Accordées pour la première fois en 1967, ces bourses sont destinées aux jeunes étudiants canadiens particulièrement brillants, pour leur permettre de poursuivre des études supérieures aboutissant à un doctorat en sciences ou en génie.

Les bourses, d'une valeur annuelle de \$5,000, sont attribuées pour une période de trois années avec possibilité de renouvellement pour une autre année. Le Conseil acquitte également les frais de scolarité annuels des boursiers en plus de leur accorder une indemnité de voyage. Une subvention annuelle s'élevant jusqu'à \$1,500 est octroyée à l'université où le boursier étudiera.

## DEUX MÉDAILLES OFFERTES AU MUSÉE DE GUERRE

C'est le 17 mars dernier que furent présentées au Musée de Guerre deux spécimens des plus importantes décorations militaires du Commonwealth: une Croix Victoria et une Croix George. M. William Arthur Bishop (fils du plus célèbre de nos pilotes canadiens, Billy Bishop, et lui-même pilote dans la Deuxième Guerre mondiale) a accepté au nom du Musée national de l'Homme les dons de Mesdames Helen Annetts, d'Ottawa, et Patricia Frost, de Sarnia.

Madame Annetts est la soeur de Alan Arnett McLeod, de Stonewall, Manitoba, qui fut à 18 ans le plus jeune canadien à recevoir la Croix Victoria, la plus grande reconnaissance de valeur militaire du Commonwealth.

McLeod fut décoré pour son héroïsme au cours d'un raid aérien sur la France le 27 mars 1918. Au cours de cette mission, McLeod fut attaqué par huit triplans ennemis; bien que blessé en cinq endroits,

il parvint à sauver la vie de son observateur, le lieutenant A.W. Hammond, M.C. Éventuellement, McLeod se remit de ses blessures, mais il mourut d'influenza en novembre 1918, quelques heures à peine avant la signature de l'Armistice.

Madame Annetts, qui fut elle-même dans l'ARC et épousa plus tard un officier d'aviation, a conservé précieusement les médailles, photos et mementos de son frère. Elle a exprimé le désir de les voir dorénavant au Musée de Guerre, à Ottawa.

Ernest Ralph Clyde Frost, aviateur de la *Royal Air Force* au cours de la Deuxième Guerre mondiale, fut le premier de huit Canadiens à recevoir la Croix George pour sa bravoure et son courage en des circonstances autres qu'au combat. Le 5 juillet 1940, avec l'aide d'un compagnon, il sauva la vie du pilote d'un bombardier *Blenheim* qui s'était écrasé au décollage. Ensemble, les deux hommes réussirent à retirer le pilote de son appareil quelques instants avant l'explosion de ce dernier.

Après la guerre, le lieutenant d'aviation Frost servit dans l'ARC et fut l'un de ses pilotes les plus versatiles. En 1964, il quitta les Forces armées avec le rang de chef d'escadrille.

Il assista en 1967 à un banquet en l'honneur des récipiendaires canadiens des Croix Victoria et George. Il mourut à Sarnia en 1969. Madame Frost, qui a présenté les décorations de son mari au Musée de Guerre, a bien des liens avec l'ARC. Son frère fut tué au cours de la Bataille d'Angleterre alors qu'il faisait partie de l'escadrille no 1 de l'ARC, et elle fut elle-même infirmière dans l'aviation royale canadienne.

## LE POISSON DU LAC ÉRIÉ PEUT ÊTRE VENDU

Des rapports selon lesquels la pêche commerciale est interdite dans les eaux canadiennes du lac Érié à cause de la pollution mercurielle sont sans fondement, a déclaré le ministre fédéral des Pêches et des Forêts, M. Jack Davis. Pas plus n'a-t-on interdit l'exportation du poisson canadien pris dans le lac.

M. Davis signale que toutes les prises du lac Érié font l'objet d'un contrôle de la part du ministère fédéral des Pêches et des Forêts, contrôle visant à assurer l'observation des normes fédérales ayant trait aux aliments et drogues. Jusqu'ici, aucun échantillon de poisson en provenance du lac Érié, ayant fait l'objet d'essais dans les laboratoires ne contenait suffisamment de mercure pour être impropre à la consommation humaine. D'importantes quantités de poisson ont donc été relâchées sur le marché.

Toutefois, le 6 avril, les autorités ontariennes ont interdit la pêche commerciale et la pêche sportive dans le lac Saint Clair et les rivières Détroit et Saint Clair, parce que la teneur en mercure des échantillons de poisson dépassait les limites fédérales pour les aliments et les drogues. Plus tôt, le ministre avait donné l'ordre de retenir toutes les prises en vue d'essais.

## FORMATION D'UN GOUVERNEMENT DES T. N.-O.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a annoncé récemment que "le 1er avril 1970, le Gouvernement fédéral a remis au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest la tâche d'administrer les services publics dans l'est de l'Arctique canadien. La direction des divers programmes sera donc assurée par le Commissaire, à Yellowknife".

Ce transfert réalise une importante recommandation de la Commission consultative Carrothers qui signalait, en 1966, que "les responsabilités administratives devraient être graduellement remises au Service territorial le plus tôt possible". Tous les habitants des Territoires du Nord-Ouest peuvent maintenant communiquer avec leur gouvernement à Yellowknife, en ce qui a trait aux services fédéraux d'ordre public.

### DÉVELOPPEMENTS PROGRESSIFS

Jusqu'à récemment, les services publics assurés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest étaient administrés surtout par des fonctionnaires fédéraux. Jusqu'en 1963, le sous-ministre du Nord canadien était aussi commissaire des Territoires du Nord-Ouest, et la Direction des régions septentrionales du ministère (devenu depuis le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien) comptait la majeure partie des employés chargés des services du Gouvernement dans cette partie du pays. En 1963, un commissaire à plein temps, dont les bureaux se trouvaient à Ottawa, a été nommé et chargé d'organiser une administration territoriale. En septembre 1967 lorsque Yellowknife fut désignée comme siège du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, les bureaux du commissaire et de son personnel y furent déménagés. A ce moment-là, le Gouvernement fédéral annonça son intention de remettre au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest les responsabilités administratives touchant l'éducation, le bien-être social, les affaires municipales et d'autres services d'importance locale, dès que la nouvelle Administration territoriale serait en mesure de les assumer. Cet objectif s'est réalisé le 1er avril 1969 en ce qui a trait au district du Mackenzie. Le transfert des programmes et des services de type provincial, administrés jusqu'ici par les fonctionnaires fédéraux, est chose faite depuis le 1er avril 1970, dans l'est de l'Arctique (districts de Keewatin et de Franklin).

Parlant de l'importance des mesures prises pour établir un service public territorial efficace, M. Chrétien a repris une déclaration qu'il avait faite au cours d'une allocution prononcée devant le Conseil des Territoires du Nord-Ouest: "C'est la première fois dans l'histoire du Canada qu'un transfert de responsabilités si nombreuses, d'un palier de gouvernement à un autre, d'une organisation bien établie à une autre tout à fait nouvelle, se fait dans une période aussi courte."

Le ministre a ajouté: "On a déjà pris des mesures en vue de réaliser la prochaine étape de la mise

sur pied du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, soit celle qui concerne les modifications à apporter à Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, modifications qui seront déposées bientôt à la Chambre. On propose d'augmenter le nombre de membres élus du Conseil territorial, de façon que la population éparsée soit mieux représentée. En outre, de nombreux aspects du fonctionnement du Conseil et de l'Administration territoriale, qui sont actuellement du ressort de l'Administration fédérale, seront remis au commissaire et à ses conseillers. Vu l'intérêt de plus en plus grand manifesté pour le Nord, tant au Canada que dans le monde, la formation d'un gouvernement pour les habitants des régions septentrionales doit être l'un de nos objectifs prioritaires," a conclu M. Chrétien.

## SECOURS AUX AFFAMÉS

Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, dirigeait la délégation canadienne à la dernière Conférence des contributions au Programme alimentaire mondial. A cette occasion, le ministre avait promis une contribution canadienne de 30 millions de dollars (É.-U.), en vivres et en espèces, durant la période de 1971-72, soit dix pour cent de l'objectif total du PAM.

Le Canada occupe le deuxième rang en importance parmi les pays contributeurs au PAM: son apport, en denrées ou en espèces, s'élève à quelque 100 millions de dollars depuis le lancement du Programme en 1963, y compris la contribution projetée pour 1971-72.

Le PAM a une double sphère d'activité; d'abord, des secours d'urgence en cas de sinistres, comme les séismes, les sécheresses et les inondations; ensuite, des projets à longue échéance visant à aider les pays économiquement faibles à s'aider eux-mêmes.

Au nombre de ces projets figure un régime d'aide alimentaire servant de salaire aux travailleurs qui ouvrent de nouvelles terres à l'agriculture, s'occupent du reboisement d'endroits désertiques, de la construction d'écoles, de systèmes d'irrigation et de moyens de transport; dans la même catégorie figure aussi l'aide technique qui comprend l'envoi de spécialistes compétents et la fourniture de matériaux appropriés.

En fin de 1969, le PAM s'était engagé à affecter une valeur de 796.9 millions de dollars en ressources de toutes sortes pour la réalisation de 393 projets dans 78 pays.

## SESSION D'URGENCE DE L'OACI

L'Organisation de l'Aviation civile internationale a convoqué une session extraordinaire de son Assemblée, composée de ses 119 États membres, qui s'ouvrira le 16 juin, à Montréal, pour une durée de 15 jours. L'Assemblée s'attachera à élaborer des règles et mesures de sécurité destinées à protéger les voyageurs aériens, le personnel de l'aviation

civile et les aéronefs civils contre les actes illicites qui compromettent le développement sûr et régulier du transport aérien civil international.

L'OACI invite également certaines organisations internationales et d'autres parties intéressées, pour qui la sécurité de l'aviation civile internationale est un sujet de grave préoccupation, à se faire représenter par des observateurs.

Le Conseil de l'OACI, organe directeur de l'Organisation, composé de 27 États membres, a pris cette décision à la demande officielle des dix États contractants ci-après: Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Norvège, République fédérale d'Allemagne, Royaume des Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. En règle générale, l'Assemblée de l'OACI se réunit tous les trois ans pour examiner les travaux de l'Organisation et pour lui désigner les questions qu'elle devra traiter au cours des trois années suivantes sous la direction du Conseil. Une seule session extraordinaire de l'Assemblée avait été convoquée, jusqu'ici, depuis la création de l'OACI en 1947.

## PROGRAMME DE TRAVAIL SAISONNIER

Des travailleurs des Indes occidentales vont de nouveau être admis au Canada cet été pour aider les cultivateurs de l'Ontario à la récolte et à la mise en conserve de fruits et légumes. Ce programme saisonnier a été renouvelé chaque année depuis 1966, afin de pallier à l'insuffisance de travailleurs canadiens au moment où la demande est à son maximum dans ce domaine. Ce projet gouvernemental touche la Jamaïque, la Barbade, la Trinité et Tobago.

Cette décision de répéter le programme en 1970 a été prise après des consultations avec le ministère ontarien de l'Agriculture, le Comité fédéral-provincial de la main-d'oeuvre agricole, et des représentants de l'industrie agricole.

On prévoit que le besoin de main-d'oeuvre cette année sera sensiblement le même que l'été dernier alors que 1,449 travailleurs des Indes occidentales sont venus en Ontario.

La période de travail durera du 1er mai au 15 novembre. Les travailleurs qui y prendront part seront employés pendant un minimum de six semaines, ou pour toute la durée du programme. Les employeurs doivent se charger des frais de retour des travailleurs agricoles, leur assurer le logement et leur verser un salaire horaire de \$1.65, soit neuf cents de l'heure de plus qu'en 1969. Comme le coût des repas a augmenté, les travailleurs devront déboursier \$1.70 par jour pour leur nourriture, soit dix cents de plus que l'an dernier.

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration collaborera avec les employeurs qui, privé-ment, entreprendront d'engager de la main-d'oeuvre saisonnière en provenance d'autres pays antillais du Commonwealth ou de dépendance française, à condition qu'ils s'en tiennent aux termes de l'entente conclue dans les cadres du projet gouvernemental.

## OFFICIERS ITALIENS EN STAGE DE FORMATION

En janvier dernier, 53 officiers de l'Aviation italienne sont arrivés au Canada pour y recevoir une formation de pilotes en vertu d'un accord conclu entre le Gouvernement du Canada et celui de l'Italie.

Tous les stagiaires, lieutenants en second, ont maintenant terminé leur cours de perfectionnement en langues, qui a duré 11 semaines, à la base des Forces canadiennes de Gimli au Manitoba, et vont se rendre à la BFC de Moose Jaw, dans la Saskatchewan, pour y recevoir leur formation de pilotes. Ils doivent suivre le même cours primaire de pilotage que les équipages canadiens sur l'avion à réaction CL-41 Tutor, plus 30 heures sur l'avion T-33. Le cours se terminera en décembre.

## L'ARMÉE S'ENTRAÎNE DANS LE NORD

Ce mois-ci, le premier de huit groupes du Commandement de la force mobile part pour Fort Churchill, au Manitoba, afin de participer à des manoeuvres de deux semaines dans le cadre du programme permanent d'entraînement des Forces armées canadiennes dans le Nord.

Ces manoeuvres, intitulées "New Viking", ont pour objectif d'enseigner aux militaires canadiens à vivre et à manoeuvrer dans le Nord en été comme en hiver et de donner à chacun l'occasion de développer ses aptitudes au commandement.

Environ 500 soldats des bases de Valcartier (Québec), Gagetown (Nouveau-Brunswick), Petawawa (Ontario), Calgary (Alberta), Victoria (Colombie-Britannique), London (Ontario) et Edmonton (Alberta) subiront leur entraînement dans le Nord entre avril et septembre 1970. Ils se succéderont toutes les deux semaines en deux pelotons de 50 hommes, et la première série doit venir du premier groupe de combat, de Calgary.

Les soldats passeront la première semaine à Fort Churchill et seront ensuite envoyés par avion, pour la deuxième semaine, vers les bases avancées de Baker Lake, Coral Harbour et Rankin Inlet, à

environ 300 milles au nord de Fort Churchill, où ils prendront part à des exercices de patrouille, de navigation, de camouflage et autres manoeuvres de campagne.

En juillet, le camp-base se transportera à Crystal City, ancien terrain d'entraînement pour la survie des aviateurs, situé à trois milles de Resolute Bay. Les manoeuvres de campagne se feront à partir des bases avancées de Sach Harbour, Mould Bay et Eureka, à 500 milles au nord de Resolute Bay.

L'équipement nécessaire aux manoeuvres "New Viking" sera constitué de trois camions blindés de transport munis de la radio, de deux autres camions et de huit autoneige légères.

Lorsque le premier groupe aura terminé son entraînement, en septembre, un deuxième le remplacera et recevra une formation identique à partir de la mi-octobre.

## NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

En février, 26,531 naissances ont été enregistrées dans les bureaux provinciaux de l'état civil, en comparaison de 27,119 en février l'année dernière. Durant les deux premiers mois de 1970, on a enregistré 1.6% moins de naissances que durant la période correspondante de 1969. Le taux de natalité a été en février de 16.3 pour 1,000 habitants.

Les bureaux provinciaux de l'état civil ont enregistré 8,710 mariages en février, contre 8,228 au cours de février 1969. Le total cumulatif des deux premiers mois est de 2.0% supérieur à celui des deux mois correspondants de l'année dernière. Le taux de nuptialité pour le mois s'établit à 5.3 pour 1,000 habitants.

Les 14,184 décès enregistrés dans les bureaux provinciaux de l'état civil en février ont porté le nombre global de décès enregistrés durant les deux premiers mois de 1970 à 29,190, soit une augmentation de 3.5% sur les 28,216 décès enregistrés au cours de la période correspondante de l'année dernière. Le taux de mortalité a été pour le mois de 8.7 pour 1,000 habitants.